

BECARRE-CONTÔLE ✓

L'Assurance Prévention et Accompagnement Défense
 par votre Cabinet d'Expertise Comptable
 face aux Contrôles Fiscaux et Sociaux.
 + Protection Pénale et Disciplinaire + Protection administrative.

La solution unique, directe et exclusivement réservée aux entreprises confiant leur conseils
 à un Cabinet d'Expertise Comptable agréé.

PRÉVENTION (Optionnelle) Prestations	ACTION	SOLUTION Prestations
EXPERT-COMPTABLE	ENTREPRISE	EXPERT-COMPTABLE / BECARRE-SOUSCRIPTION
<ul style="list-style-type: none"> • Agrément Cabinet d'Expertise-Comptable / BECARRE-SOUSCRIPTION s.a.s. • Pré-diagnostic préparatoire au contrôle validé par un feuillett de contrôle propre à votre cabinet. => Réduction récurrente 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplissage du document unique d'adhésion. • Souscription directe. • Cotisation annuelle TTC : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 185 € ou, ▶ 170 € sur présentation du feuillett de pré-diagnostic signé par votre Expert-Comptable agréé. 	<ul style="list-style-type: none"> • FISCAL : <ul style="list-style-type: none"> ▶ jusqu'à 5.000 € en accompagnement dont 2.500 € en cas de contrôles à distance. • SOCIAL : jusqu'à 3.000 €. • Administratif, pénal, disciplinaire... • Délais de carence : 3 mois • Tiers-Payant direct à votre Expert-Comptable.

Avec BECARRE-SOUSCRIPTION et la compétence de votre EXPERT-COMPTABLE :
 maîtrisez et agissez concrètement pour la prévention et la gestion des risques de votre entreprise !